

CERTIFICAT DE QUALIFICATION
"ENTREPRISE D'APPLICATION DE GEOMEMBRANES"

ANNÉE 2009 (VALABLE JUSQU'AU 1er OCTOBRE 2012)

N° 10 QUA 09

L'ASQUAL, certifie que le demandeur :

Société

.....
.....
.....

satisfait aux exigences définies dans le **Référentiel de qualification « Entreprise d'application de géomembranes »** dans les conditions suivantes :

- Nom du responsable technique :
- Applications Soudage et Responsabilité de chantier : ⁽¹⁾

FAMILLES DE GÉOMEMBRANES CONCERNÉES							
OUVRAGES COURANTS					OUVRAGES SOUTERRAINS		
BITUME	EPDM	PEHD	PP-F	PVC-P	PVC-P translucide	EC-F	BITUME
Nombre de certifications soudage Asqual							
Nombre de certifications « Responsabilité de chantier » Asqual :							

PÉRIMÈTRE DE QUALIFICATION (CLASSIFICATION FNTF) :
162 - Réservoirs d'eau enterrés ou semi-enterrés
163 - Bassins divers relatifs à l'épuration des eaux usées
165 - Ouvrages de stockage et de traitement des déchets
166 - Etanchéité des ouvrages du génie civil de l'eau
712 - Etanchéité d'ouvrages et cuvelages
752 - Stockage, décharges, bassins de rétention
754 - Réhabilitation, aménagement paysager de sites

Cette qualification est valable 3 ans. Elle est actualisée chaque année en prenant notamment en compte la validité des certificats « Responsabilité de chantier » et/ou « Soudage » émis ou échus au cours d'une année⁽²⁾ et des chantiers réalisés sur les 12 mois précédents.

⁽¹⁾ La présente qualification « Entreprise d'application de géomembranes » donne droit à une revendication de compétence pour les seules familles de produits énoncées dans la certification « Soudage », à savoir : PVC-P, PEHD, PP-F, EPDM, Bitume, PVC-P translucides et EC-F.

⁽²⁾ La présente qualification est en effet actualisée annuellement après émission de ces nouveaux certificats, sans changement de la date limite de validité.

Fait à Paris, le 2 Octobre 2009
Le Directeur,

R. Biguet